

**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2018

Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de M. le Préfet des Landes en date du 31/12/2003.

Il comprend au 31/12/2018, **541 collectivités** dont :

- 325 Communes,
- 18 Communautés de communes et d'Agglomérations,
- Des établissements publics locaux et départementaux :
CCAS/CIAS/EPHAD/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA/GIP
- Le Conseil Départemental des Landes,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Saint Sever, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 29 mai 2018.

4 réunions du Comité Syndical se sont tenues en 2018 au cours desquelles 54 délibérations ont été adoptées.

Le Comité Syndical actuel comprend 22 membres :

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

M. Xavier FORTINON
M. Olivier MARTINEZ
Mme Dominique DEGOS
Mme Magali VALIORGUE
M. Mathieu ARA

Représentants des communes :

M. Jean Luc SANCHEZ, Mairie de Bascons
M. Gérard PAYEN, Mairie de Mimbaste
M. Daniel LEPINE, Mairie de Doazit
Mme Nadège GUILLOT, Mairie de Labouheyre
M. Pascal REY, Mairie d'Ossages
Mme Roselyne LACOUTURE, Mairie de Bas-Mauco
Mme Marie-Pierre SENLECQUE, Mairie de Le Sen
Mme Marion BERGINIAT, Mairie de Saint-Sever
M. Guy SIBUT, Mairie de Gaillères
M. Jean-Paul BERNIER, Mairie de Parentis-en-Born

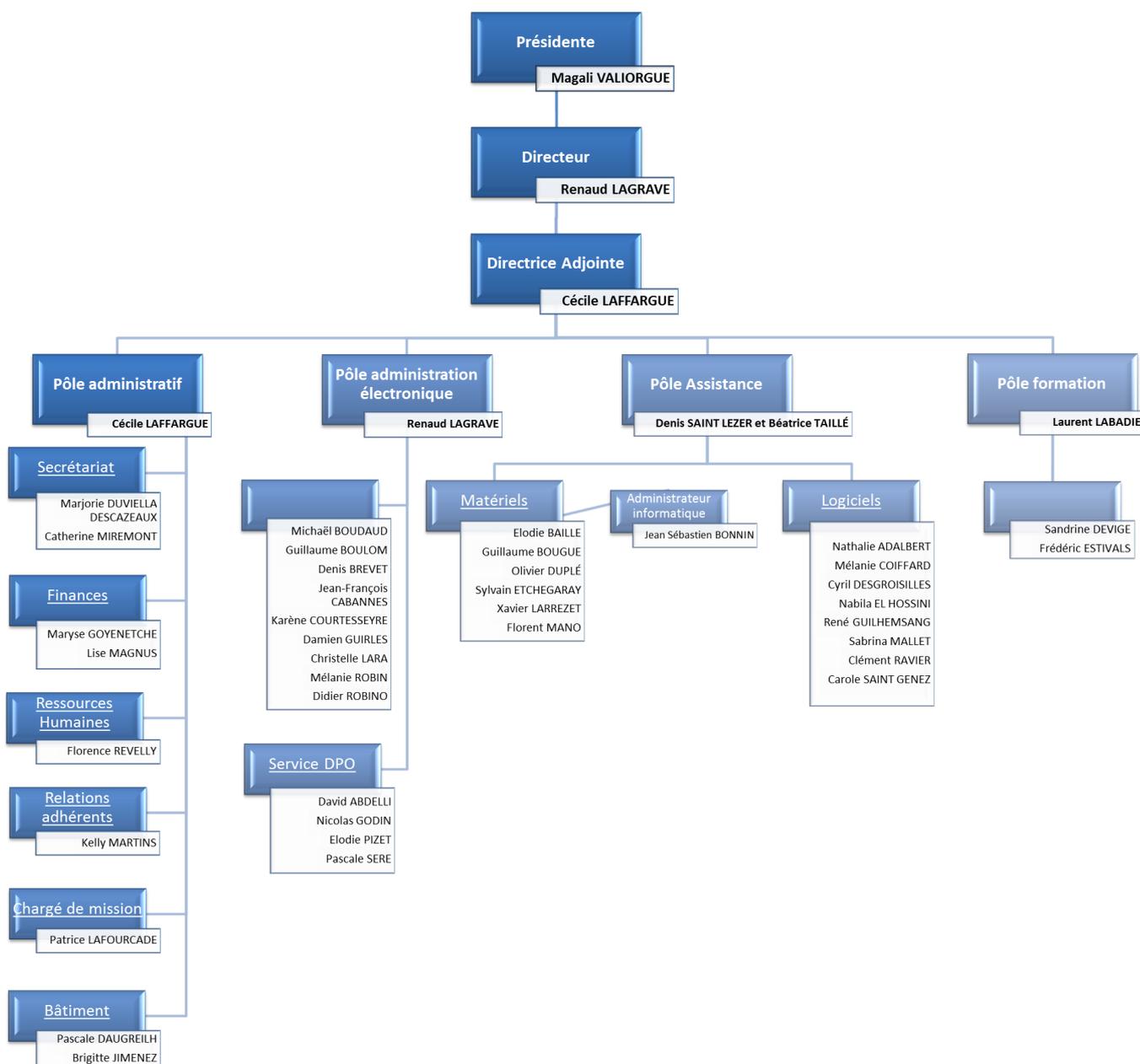
Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :

M. Jean-Claude DEYRES, Centre de Gestion de la Fonction Publique
M. Dominique BIZIERE, DFCI des Landes
M. Philippe LAMARQUE, CIAS des Landes d'Armagnac
Philippe RETOURS, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des Communautés de communes :

M. Robert CABE, Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour
M. Frédéric CARRERE, Mont-de-Marsan Agglomération
Mme Virginie BERNAT, Communauté des Communes de des Landes d'Armagnac

Au 31 décembre 2018, l'organigramme de l'ALPI est le suivant :



(dont 4 agents du service remplacement du Centre de Gestion)

Communication et relations avec les adhérents

Dans le cadre de l'amélioration de la communication avec les adhérents, 2 lettres d'information ont été envoyées.

Le site internet de l'ALPI a permis de mettre en ligne de nombreuses informations, notamment les supports d'aides de plus en plus nombreux.

Quelques chiffres sur le site www.alpi40.fr :

- Nombre de visiteurs : 47 730
- Sur l'espace réservé : 36 527
- Déclaration d'incidents : 20 027

- Pages vues : 241 954
- Téléchargements : 6 910

Cette année, la relation avec les collectivités a été poursuivie :

261 adhérents ont reçu la visite de Mme Kelly Martins, permettant ainsi de prendre en compte les demandes d'évolution et de suivre les problèmes au cas par cas. Ses visites ont généré **359 bons de commande et 28 démonstrations d'applications**. Elle assure ainsi le lien direct entre les adhérents et tous les services de l'ALPI.

Comme chaque année, des réunions inter cantonales se sont tenues en septembre/octobre : **93 personnes** y ont participé.

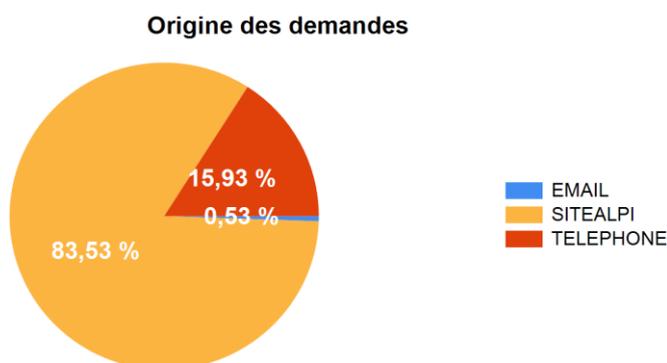
Les petits déjeuners dédiés au logiciel de gestion de courrier Hermès ont également intéressé **72 personnes**.

Enfin, au nom de l'ALPI, le Directeur et des agents ont participé à de nombreuses réunions nationales dans des instances de concertation comme :

- le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (notamment sur la question du cloud),
- l'Instance Nationale Partenariale au Ministère des Finances et au Ministère de l'Intérieur pour le programme ACTES,
- le rectorat de Bordeaux sur l'avenir des ENT,
- les groupes de travail de la FNCCR,
- le salon EDUCATICE,
- l'ANSSI sur la cyber sécurité,
- et enfin l'association DECLIC qui s'est réunie en juin à Dôle et en visioconférence à de nombreuses reprises.

Gestion et traitement des incidents

Près de **84 %** des demandes sont déposées sur le site de l'ALPI via le formulaire ; ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière.

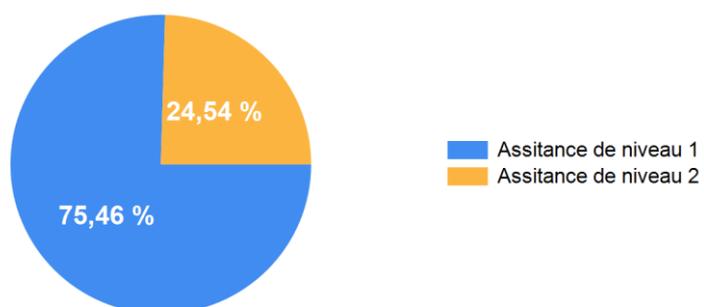


Comme l'année précédente, le nombre d'incidents (problème technique, fonctionnel ou métier) est encore en hausse et atteint le chiffre de **16 453**, soit **13 %** de plus par rapport à l'année précédente.

75 % des incidents sont traités par l'assistance de niveau 1, ce qui représente une augmentation de **10 %**.

La durée moyenne de **clôture** pour l'ensemble des services d'assistance de niveau 1 est de **5h15**.

Incidents par niveau d'assistance



Les incidents escaladés au niveau 2 (traitement nécessitant une analyse technique approfondie) sont **clôturés** en moyenne en **3j et 7h**.

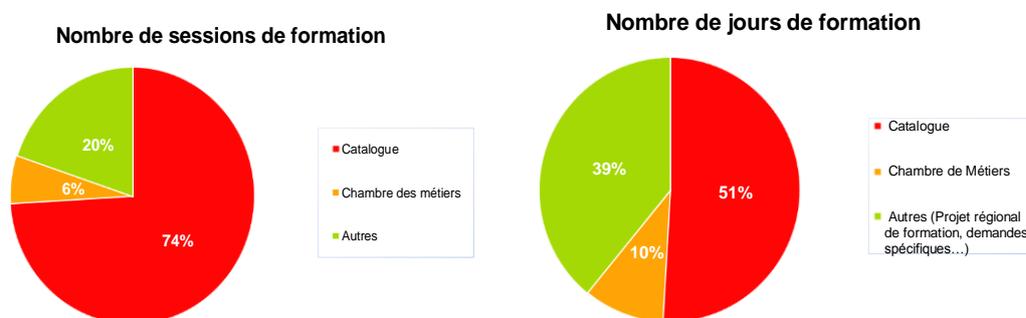
Pôle formation

Organisme de formation agréé depuis 1986, le Pôle formation a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers ou le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

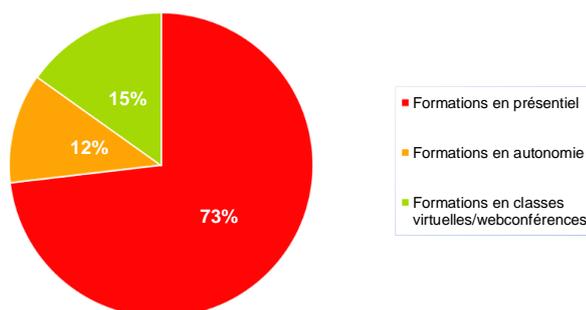
Les principaux chiffres à retenir

Il a proposé cette année, **382 sessions pour 4 405 stagiaires** réparties comme suit :

- **307 sessions de formations proposées au catalogue** soit 2 700 stagiaires dont :
 - Formations en **présentiel** : 207 formations, 2 100 stagiaires inscrits.
 - Formations en **autonomie** : 75 formations, 150 stagiaires inscrits.
 - Formations en **classe virtuelle/web conférence** : 25 formations, 150 stagiaires inscrits.
- **21 sessions** (48 jours) pour la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes** (480 stagiaires).
- **7 sessions** (70 jours) dans le cadre du **Programme Régional de Formation** pour 65 stagiaires.
- **5 sessions** (10 jours) sur **OpenOffice** pour les agents de la Communauté d'agglomération du Grand Dax (100 stagiaires).
- **2 sessions** (4 jours) sur **OpenOffice** pour les agents de la commune de Mimizan (40 stagiaires).
- **3 sessions** (2 jours) sur les **dangers des réseaux sociaux** dans le cadre de la manifestation #cybergener@ctions organisée par le Bureau Information Jeunesse de la commune de Mont-de-Marsan (500 participants).
- **37 sessions individuelles** sur les **logiciels « métiers »** (167 jours) pour 520 stagiaires.



Types de formations



Nouveaux contenus proposés en autoformation

- L'ouverture des données publiques pour les collectivités territoriales (Open Data)
- Dématérialisation des marchés publics : Nouvelles obligations
- Microsoft Office 2016
- E-réputation : les meilleurs outils pour surveiller et agir sur sa réputation en ligne
- Maintenance informatique
- Sécurité informatique
- De nouveaux modules en bureautique sur Microsoft Office & OpenOffice

Il est rappelé que **la participation aux formations proposées sur notre catalogue est illimitée et accessibles à l'ensemble des agents, quels que soient leurs statuts mais aussi aux élus.**

À noter que de plus en plus de collectivités utilisent ce service de l'ALPI pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

La formation ouverte et à distance

En 2013, nous avons décidé de faire évoluer notre offre de formation et de nous adapter aux contraintes et besoins de notre public par la mise en ligne de contenus de formation et de formations à distance. Ce projet a été finalisé en avril 2016 par le lancement de notre plateforme de Formation Ouverte et À Distance (FOAD).

La plateforme de formation à distance que nous vous proposons apporte une valeur ajoutée à ce qui existe déjà, tant pour les stagiaires / apprenants, que les collectivités, ou encore les formateurs.

- Pour les stagiaires / apprenants, cet outil apporte une complémentarité avec les formations en présentiel, mais aussi une meilleure accessibilité, plus de flexibilité et d'ouverture. En effet, vous pouvez accéder aux formations sans avoir besoin de vous déplacer car elles peuvent être suivies depuis le lieu de travail, le domicile ou tout autre lieu ressource, à son rythme.
- Pour les collectivités, ce nouveau dispositif de formation permet de réduire les frais induits par les formations des agents (déplacements, repas), le temps passé hors de la collectivité (l'agent pourra suivre la formation sur le lieu de travail, donc moins de perte de temps dans les déplacements par exemple).

Différents types de formations sont proposées :

- En autonomie complète (avec possibilité de commencer la formation à n'importe quel moment et de l'interrompre).
- La formation mixte, avec à la fois des sessions en présentiel et d'autres en autonomie.
- À distance, mais avec un formateur, via un système de visioconférence, des forums (par thématique, entre stagiaires ou avec le formateur), des chats (avec les stagiaires et le formateur) ...

Des web conférences ouvertes à toutes et tous

En 2018, nous avons débuté un cycle mensuel de web conférences thématiques permettant ainsi à tous les élus ou les agents de suivre en moins de 2 heures un programme précis et interagir avec le conférencier.

Cette année, près de **350 personnes** se sont connectées à une ou plusieurs web conférences.

Plusieurs thèmes ont déjà fait l'objet de ce nouveau type de communication :

- Open Data,
- Marchés publics,
- Sécurité informatique,
- Gestion de relation citoyens,
- ou encore le programme PECOTO avec la Gendarmerie Nationale.

Ces rendez-vous continueront afin d'informer nos adhérents des dossiers en cours avec, en 2019, une accentuation sur la cyber sécurité avec l'ANSSI.

Près de 7 000 personnes ont un compte sur la plateforme de formation ouverte et à distance.

Pôle Assistance

Service assistance sur les logiciels métiers

Les principaux chiffres à retenir

Catégorie de logiciel	Nb d'appels	Nb de sites
Gestion des paies et de la RH	4 301	323
Finances pour les – 3500 h	2 114	293
Service aux familles y compris le portail famille	1 068	120
Finances pour les + 3500 habitants + dette	1 236	32
État civil	879	246
Aide sociale et télégestion	780	69
Petite facturation	249	72
Bibliothèque	378	65
Elections	232	266
Cimetière	124	60
Divers	40	
Total	11 401	

Le nombre d'incidents de paie/GRH a augmenté de **34 %**. Cette forte augmentation est due à la réglementation qui devient de plus en plus compliquée. Pour résoudre un incident de paie, il faut en moyenne 1/2 heure.

Concernant le logiciel de gestion des bibliothèques, ceux-ci s'expliquent en particulier par la migration vers Orphée NX.

2018 n'étant pas une année électorale, et malgré les questions concernant le REU (Registre Electoral Unique), le nombre d'incidents sur le logiciel des élections a diminué de façon conséquente.

Les formations collectives fin 2017 sur le logiciel de l'état civil ont permis aussi de faire diminuer le nombre d'incidents.

État civil et numérisation

La numérisation des actes d'état civil s'est déroulée sur 5 mois. L'indexation en revanche, a pris énormément de retard puisque nous avons reçu uniquement la livraison de **4 sites**.

Deux raisons expliquent ce retard :

- un manque de personnel chez Numerize,
- une mauvaise communication entre Numerize et Digitech au sujet des données COMEDC à indexer.

Au mois de novembre, les deux sociétés se sont accordées sur un nouveau cahier des charges d'intégration des actes dans Cityweb.

Nous sommes maintenant en attente de l'outil d'intégration de la part de Digitech et des actes indexés de la part de Numerize.

Cimetière

Le déploiement du logiciel cimetière Éternité de la société Logitud continue : nous avons installé et migré **4 sites** cette année.

Restent **7 collectivités** à migrer et quelques démonstrations à réaliser.
Les migrations sont réalisées par Logitud.

Rappel :

L'ALPI n'assure plus la maintenance sur les logiciels HOL (facturation et état-civil) et Cart@Cim.

Un technicien de l'ALPI vous contactera si vous êtes en possession d'un de ces logiciels pour le désinstaller et vous laisser une sauvegarde de vos données.

Élections : le REU (Registre Electoral Unique)

À partir de 2019, l'INSEE sera en charge de tenir un registre unique des électeurs. La mise à jour de ce registre se fera par les collectivités via le portail ELIRE.

L'INSEE a donc demandé à toutes les communes de vérifier leurs listes électorales sur le portail.

Cosoluce a effectué des mises à jour importantes pour être en adéquation avec cette nouvelle réglementation. Ces mises à jour seront fournies dès le 8 janvier.

La mairie de Tartas a bien voulu tester ces mises à jour dès le mois d'octobre.

Bibliothèques/Médiathèques

Trois nouveaux sites ont adhéré au logiciel Orphée cette année : les mairies de Dax et de Labouheyre ainsi que le Centre pénitentiaire de Mont de Marsan.

Nous avons mis en place une nouvelle version d'Orphée appelée Orphée NX qui demande une migration et une formation spécifique.

Les premières formations ont débuté début octobre pour s'achever mi-décembre.

Seules les médiathèques ayant suivi la formation ont bénéficié de l'évolution d'Orphée vers Orphée NX.

Quelques bibliothèques n'ont pas pu venir aux différentes dates proposées. Entre février et mars 2019, l'ALPI proposera une ou deux séances de formation supplémentaire.

Aide sociale

2 SSIAD ont été formés sur la version web du logiciel des soins à domicile.

La migration prévue cette année vers la solution web a été reportée par Apologic.

Télégestion

3 nouveaux sites ont adhéré au service, soit **240 agents**. 1 site aura le service en 2019 après la migration vers apoweb.

Deux sites n'ont pas encore la télégestion.

Services aux familles et Portail aux familles

De plus en plus de collectivités gérant les services aux familles (crèches, halte-garderie, accueil de loisirs, périscolaire, restauration scolaire ...) proposent des nouveaux moyens de paiement comme le prélèvement et le paiement en ligne soit via TIPI soit via le portail.

2 nouveaux portails aux familles ont été lancés cet été. En plus du paiement en ligne, ce portail permet aux familles d'inscrire leurs enfants sur des activités (sauf pour la petite enfance).

Une nouvelle interface existe entre ABELIUM et COSOLUCE afin de proposer des titres individuels dans Corail.

Paie\GRH

Prélèvement à la source

L'ALPI a participé aux **4 réunions** théoriques proposées par le CNFPT et le service des impôts.

Dès le mois d'août, l'ALPI a organisé des formations pratiques à distance sur la mise en place du prélèvement sur le logiciel. Dès le mois d'octobre, et comme le voulait la réglementation, de nombreuses collectivités, ont fait apparaître la ligne « prélèvement à la source » sur le bulletin de salaire afin que les agents connaissent le montant qui leur sera prélevé à partir de janvier.

Rappel : le rôle de l'ALPI n'est pas de réaliser les paies, mais de vous aider à mettre en place des éléments de paie que vous avez déjà établis manuellement (ex : pour les rappels, nous mettons en place ce que vous avez déjà calculé manuellement).

Externalisation de la paie

Depuis janvier, un nouveau service est disponible pour les collectivités le souhaitant : il s'agit de l'externalisation de la paie.

Cette offre permet aux adhérents qui le souhaitent de ne plus faire les paies (saisies, calcul, édition des états des charges), c'est l'ALPI qui prend en charge l'ensemble des paies des agents, la collectivité assurant l'intégration des fichiers en comptabilité et donc de faire toutes les manipulations de comptabilité (mandatement, intégration des PJ, dépôt Hélios ...).

Pour adhérer à ce service, une convention est à signer, qui précise le rôle des deux parties.

Service assistance sur les matériels

Les principaux chiffres à retenir

- L'ALPI compte **343 adhérents** au service maintenance.
- **2 861** incidents déposés sur Isilog, **2 112** demandes d'interventions,
- **2 100 ordinateurs portables** déployés dans les écoles,
- **566 agents AVAMAR** sont installés chez nos adhérents. Il s'agit de la sauvegarde déportée AVAMAR, ce qui représente une volumétrie de 480 TO soit 12.5 TO de données chaque jour,
- **2 469 licences antivirus** Trend du « Pack ALPI » déployées chez **559 adhérents**. Depuis cette année, l'ALPI propose également l'option « Sophos Intercept X ». Cette solution permet une protection optimale contre les virus de type rançonnage et cryptolocker,
- **435 commandes** ont été passées sur la centrale d'achat LAFI,
- Le service maintenance a en charge, sur le département, un parc informatique comprenant entre **2 300 et 2 500 ordinateurs, 500 imprimantes et 230 serveurs,**
- Notre Centre de données héberge **151 machines virtuelles et 5 serveurs supplémentaires**. Cette année, nous avons upgrader notre liaison fibre à 100M,
- Bilan Location longue durée : **33 vidéoprojecteurs, 172 ordinateurs de bureau / portables,**
-
- Bilan Location tablettes numériques tactiles : **126 tablettes,**
- **25 pare-feu SOPHOS** déployés et gérés chez nos adhérents,

- **7 bornes Wifi public Cigale** déployées sur le département, **4 sont en prévision** pour fin mai 2019 (carte avec les emplacements disponibles sur Resoland),
- Une tournée préventive des **43 serveurs** de données des adhérents au service maintenance est en cours. Elle comprend la mise à jour système, la vérification des sauvegardes, la gestion et la détection de pannes. Ce travail a permis de détecter une quinzaine de pannes sur site.

Le déploiement de la solution « OCS Inventory » permettant une maintenance préventive à distance est en cours.

Les tests, de la solution « PRTG NETWORK MONITOR », sont clôturés et validés. Cette solution est retenue pour la supervision des composants d'une infrastructure serveur.

Le service « Serveur Pack + » a été créé à cet effet et est proposé aux adhérents ayant un serveur de données en contrat avec l'ALPI - courrier envoyé en mars 2019. Le forfait de cette nouvelle prestation est de 450€/an, maintenance du serveur compris.

Projets 2019

- Relance du marché public « Centrale d'achats ».
- Lancement du marché public « communications téléphoniques, accès Internet, services de téléphonie sur IP ».
- Mise en place et test de la solution « ProvConnect ». Solution permettant la supervision et de gestion des ordinateurs.
- Audits techniques pour le RGPD.

Pôle Administration électronique

Extranet Départemental

Depuis **15 ans désormais**, le portail **LandesPublic** contribue à mettre en avant l'action publique, particulièrement dans notre Département et notre Région...

Sa ligne éditoriale, enrichie quotidiennement, cible indifféremment le grand public, les entreprises, ainsi que les collectivités.

Pour ces dernières, un espace réservé permet d'accéder à des informations ciblées (les collectivités qui le souhaitent peuvent bénéficier de comptes supplémentaires sur simple demande).

Rappelons également l'existence d'un agenda incluant les événements locaux et nationaux importants en relation avec le secteur public, d'un annuaire des collectivités, services et élus, ainsi que de lettres d'informations hebdomadaires et bimestrielles.

LandesPublic est présent sur les réseaux Facebook et twitter.

Nota : les collectivités qui le souhaitent ont la possibilité de recourir à LandesPublic pour mettre en valeur leurs actions au travers d'articles ou de reportages.

Les principaux chiffres à retenir

- Plus de **3 500 articles**.
- Près de **80 reportages vidéo** proposés au travers de sa Web-TV.
- **2000 entrées** d'annuaires.
- Environ **4000 comptes** et adresses mail.
- **9 000 abonnés** aux lettres d'information et plus de 500 lettres publiées.
- **430 abonnés** Facebook.
- Une fréquentation web 2018 en progression de **44%** par rapport à 2017.

Nouveautés

- Landespublic a bénéficié de quelques retouches ergonomiques, dont notamment l'ajout d'une barre de navigation supplémentaire améliorant l'expérience utilisateur.
- Des formations rédacteurs et diverses brochures didactiques ont été dispensées pour les partenaires de LandesPublic.

La Web-TV

550 000 vues sur internet au total, soit **130 000** de plus que l'année dernière.

12 reportages ont été réalisés, dont :

- un pour le CDG sur la sécurisation des parcours de collecte des ordures,
- un autre pour la Communauté de Communes Côte Landes Nature sur les véhicules électriques,
- ou encore un sujet pour le SDIS sur les femmes sapeur-pompiers volontaires.

Une série a été faite sur l'accueil d'équipes nationales de Rugby à 7, d'épée et de judo dans plusieurs villes du sud du Département.

Pendant plusieurs mois, un travail a été effectué avec l'école d'Escource, sur la fête de la science à Biscarrosse. Les élèves sont devenus les journalistes et ont réalisé leur propre reportage.

Sont programmés pour l'année à venir un sujet sur la Mission Locale et un autre sur les 50 ans de Marquèze. À partir du 2ème semestre, un drone viendra élargir les possibilités de la Web-TV.

S'ils développent un projet innovant, les élus peuvent faire appel à la Web-TV pour le valoriser.

Dématérialisation des marchés publics

Les principaux chiffres à retenir

Nombre de collectivités adhérentes au service : **512 collectivités**.
Nombre d'entreprises enregistrées : **14 502** contre 13 385 l'année passée.
Nombre de réponses électroniques : plus de **5 500** réponses électroniques.

Depuis maintenant plusieurs années, la plateforme « marchespublics.landespublic.org » considérée comme « profil d'acheteur » est en activité permanente et de plus en plus utilisée par les acheteurs.

Pour rappel, l'adhésion annuelle à la plate-forme permet à toutes les structures adhérentes :

- De publier les avis de marchés (AAPC),
- de mettre en ligne les dossiers de consultation (DCE),
- d'assurer la réception sécurisée des réponses électroniques (obligatoire dès 25 000 euros HT).

Mais aussi :

- de bénéficier d'une assistance téléphonique de plus en plus réactive,
- et d'avoir accès aux formations sur la dématérialisation des marchés publics.

À noter que les formations ont lieu une fois par mois à l'ALPI (sur une matinée) afin d'expliquer le fonctionnement et les nouveautés liées à la dématérialisation.

Pour 2018, une nouvelle ergonomie et de nouvelles fonctionnalités ont vu le jour dont :

- La possibilité de publier un marché en mode MPS.
- La publication des données essentielles des marchés.

Plateforme de dématérialisation des délibérations et actes administratifs

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'État, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES RÉGLEMENTAIRES et BUDGÉTAIRES. La plateforme de télétransmission des actes est homologuée par le Ministère depuis 2007 et l'ALPI est « Autorité Déléguée d'Enregistrement pour la délivrance de certificats électroniques ».

Cette dernière plateforme a été également homologuée pour HELIOS PSV2.

L'ALPI délivre des certificats RGS ** (authentification forte, remis en main propre et délivrés sur une clé USB) à l'ensemble des collectivités adhérentes à ce service.

À ce jour, près de **480 collectivités** ont un accès à la plateforme et beaucoup d'entre elles utilisent le module « Mail ».

Le module permet de garantir :

- le suivi des emails envoyés.
- la date et heure certaine des envois.
- la date et heure certaine des accusés de réception.
- la confidentialité du contenu du mail et des pièces jointes grâce à la protection par mot de passe.

Ce module est particulièrement adapté aux envois de convocation aux élus à un Conseil Municipal, par exemple.

Règlement Général sur la Protection des données

25 mai 2018 : Entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Depuis cette date, le Règlement impose aux organismes (publics ou privés traitant de la donnée personnelle) de désigner obligatoirement un Délégué à la Protection des Données (DPO).

L'accent est mis sur la responsabilité plus importante des agents des collectivités et du Responsable de Traitement. En effet, ces derniers devront assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

La prestation proposée par l'ALPI est composée de 3 parties : administrative, technique et un accompagnement à l'ouverture de vos données publiques (« Open Data »).

À ce jour, près de **350 collectivités** ont adhéré. Celles-ci ont donc désigné l'ALPI en tant que « Délégué à la Protection des Données ».

Une sensibilisation forte a été menée par le service « DPO » afin d'accompagner les collectivités adhérentes :

- Des formations ont eu lieu portant sur la sensibilisation à la protection des données.
- Un guide présentant les principales obligations énoncées par le RGPD a été adressé aux collectivités adhérentes.
- Les agents du service « DPO » ont bénéficié de formations dispensées par un organisme agréé.
- Participation active de l'ALPI auprès :
 - o du groupe de travail RGPD au sein de DECLIC.
 - o de l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données à Caractère Personnel (AFCDP).

Environnement Numérique de Travail, L@ndécoles

La prestation Environnement Numérique de Travail regroupe à ce jour **127 collectivités soit 357 écoles**.

De nombreuses Communautés de Communes ont maintenant la compétence éducation : elles ont donc repris l'adhésion des communes, ce qui explique la baisse du nombre d'adhérents.

Logiciel de gestion des aides versées

Hormis quelques imports, peu de changements sur cette prestation. Il n'y a pas de nouvelles adhésions.

Serveur de gestion de messagerie collaborative

Nous disposons de plus de **100 adhérents** à cette prestation auxquels s'ajoutent les adhérents de nos **5 partenaires** pour lesquels nous mutualisons nos serveurs.

Le nombre de boîtes mails créées s'élève à près de **4 300** pour plus de **250 domaines**. Cela représente une augmentation de plus de **30%**.

Nous avons profité de l'été pour mettre à jour l'ensemble des serveurs Zimbra en version 8.8.9 (dernière version disponible à la date de la mise à jour).

Le nouvel anti spam est bien en place mais l'ensemble des adhérents n'a pas encore basculé. La migration nécessite la modification de la zone DNS des domaines, ce qui n'a pas été réalisé par certains.

Gestion de Relations Citoyens (GRC)

Nous avons réalisé des démonstrations de l'outil et nous avons reçu les premiers bons de commande. Leur mise en œuvre sera réalisée en 2019.

L'archivage électronique

Un rapprochement avec les Archives Départementales des Landes et une étude de l'installation d'un système d'archivage électronique au Conseil Départemental sont en cours.

Nous menons également une réflexion sur la pertinence de maintenir le service d'archivage électronique au vu des orientations prises par les différents ministères en la matière. En effet, plutôt que de mener une politique commune d'archivage, chaque ministère privilégie une solution en interne.

Choix d'un prestataire pour une solution de gestion dématérialisée des rapports, délibérations et arrêtés

En fin d'année, nous avons procédé à l'ouverture des plis du marché lancé afin d'acquérir une solution de gestion dématérialisée des rapports, délibérations et arrêtés.

Après étude des offres, nous avons choisi le logiciel OXY-ACTE de la société OXYAD. Nous avons d'ores et déjà débuté l'installation du produit au Conseil Départemental des Landes et planifié des démonstrations.

Étude sur l'acquisition d'une solution de coffre-fort numérique

Nous avons lancé une réflexion sur la dématérialisation du bulletin de salaire : celui-ci peut être distribué aux agents au travers d'un coffre-fort numérique.

Nous nous sommes penchés sur la possibilité de renforcer la sécurité de notre cloud (Next Cloud) pour proposer ce service de coffre-fort numérique mais l'idée a été abandonnée car trop contraignante en terme de certification.

Nous optons donc pour la rédaction d'un cahier des charges pour l'acquisition d'une solution complète en intégrant à cette solution la possibilité de transfert de gros fichier (transfert de type Wetransfer).

Rédaction d'un cahier des charges pour la numérisation

- Du dossier agent
- Du registre des délibérations depuis 2010
- D'actes funéraires
- D'actes d'état civil

Constitution d'un groupement de commande entre les structures suivantes :

- ALPI
- SIEEEN
- SOLURIS
- GIRONDE NUMERIQUE
- CDG 47
- RECIA
- SITIV

Gestion et création de sites Internet, Webpublic40

Depuis le début de l'année 2006, (date de sa mise en place), notre solution de création et de gestion de sites web « Webpublic40 » continue sa progression.

Adhésions

Le nombre d'adhérents progresse cette année assez nettement. Cette progression est due à la mise en place d'un portail communautaire : Pays de Villeneuve.

20 nouvelles communes ont adhéré ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Villeneuve.

- 9 Communes du Pays de Villeneuve (3 étant déjà adhérentes)
- Communauté de Communes du Pays de Villeneuve
- Pontonx sur L'Adour
- Biaudos
- Saint Michel Escalus
- Saint Barthélémy
- Saint Laurent de Gosse
- Goos

- Gaas
- Bougues
- Castaignos
- Mugron (ré-adhésion)
- Saint-Jean de Marsacq (ré-adhésion)

À ce jour, **198 adhérents** font confiance à l'ALPI pour la réalisation de leur site Internet (Voir tableau) et se répartissent ainsi :

- **158 communes**
- **13 EPCI**
- **27 Organismes divers** (syndicats, GIP, associations, lycée, etc.)

Évolution sur 13 ans

	Communes	EPCI	Divers	Total
2006	6	5	7	19
2007	9	10	12	31
2008	43	11	17	69
2009	54	12	17	83
2010	74	12	20	108
2011	79	15	26	120
2012	82	17	28	127
2013	92	16	31	139
2014	116	17	35	168
2015	128	17	34	179
2016	138	17	33	188
2017	141	13	30	184
2018	158	13	27	198

Détail des projets

- **160 sites** sont en ligne
- **18 en cours** de développement
- **20 sites en projets**

Parmi les sites en cours de développement, un certain nombre d'entre eux éprouvent des difficultés en raison du manque de disponibilités des élus ou des agents en charge de la mise en place et de la gestion du site.

Nouveaux sites mis en ligne cette année :

- Classun,
- Rimbez,
- Biarrotte,
- Saint-Loubouer.

Résiliations

Nous avons à déplorer 7 résiliations :

- Aire sur l'adour,
- HADMA,
- Prévention des déchets,
- Gourbera,
- Sorde,
- St Martin d'Oney,
- Foyer Cauneille.

Refonte de sites

Nous poursuivons la refonte de nos sites les plus anciens.

- 9 sites en ligne,
- 19 sites en cours.

Sous-sites et Extranets

Un certain nombre de collectivités sont désireuses d'intégrer des « sous-sites » à leur site principal.

Les sous-sites sont des sites Internet à part entière. Leurs réalisations représentent une charge de travail au moins équivalente au site principal.

La création d'un extranet occasionne un travail important en raison de la détermination des rôles et droits de chaque membre (élus, agents) et de la création des comptes correspondants.

À ce jour 37 sous-sites et extranets ont été réalisés ou en cours de réalisation.

Faits marquants 2018

Mise en place de nouvelles participations intégrant des outils de GRC.

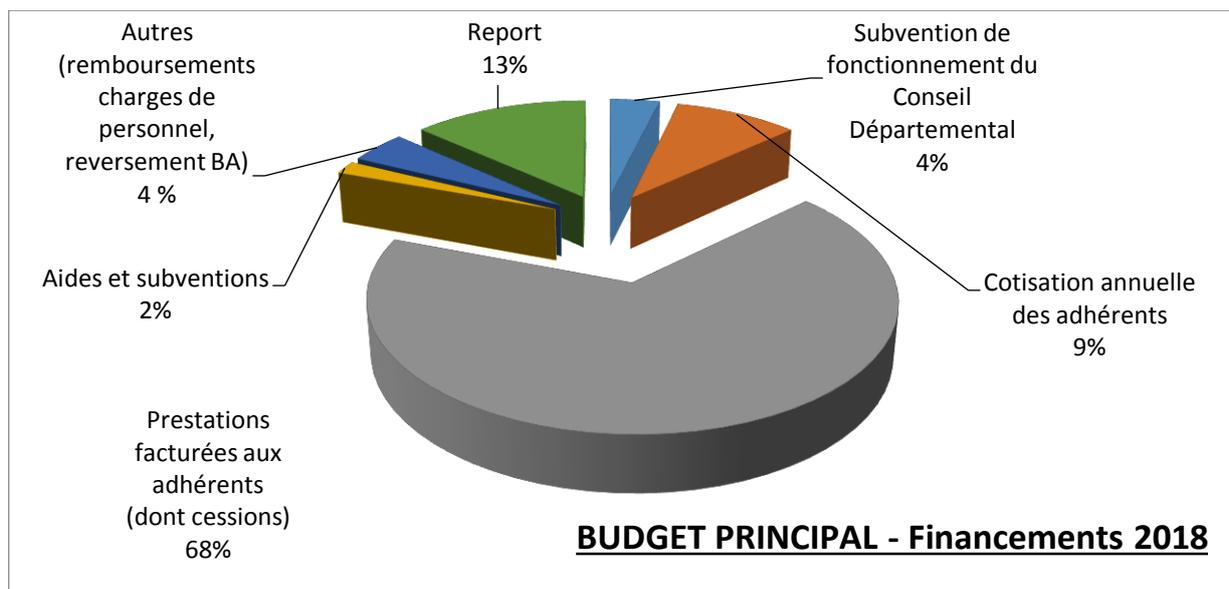
Projets 2019

- L'évolution de notre plateforme impliquant le changement de notre CMS (logiciel de création de sites).
- Migration progressive de nos sites en HTTPS.
- Mise en conformité avec le RGPD.

Synthèse des éléments financiers

Compte administratif 2018 – Recettes

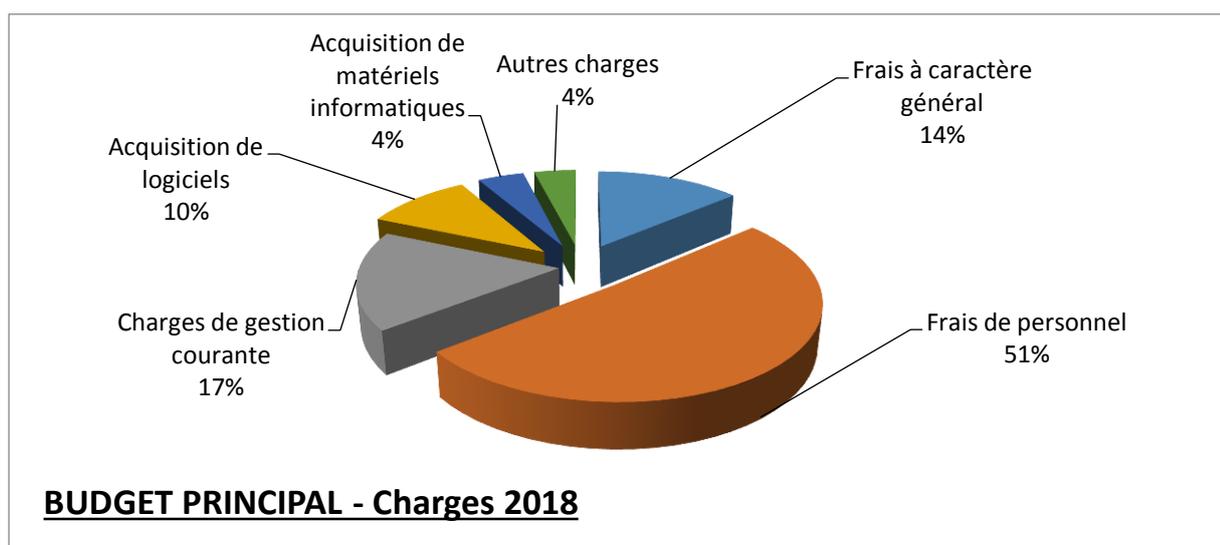
Recettes réelles de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	4%
Cotisation annuelle des adhérents	374 755	9%
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	2 708 652	68%
Aides et subventions	70 743	2%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	176 304	4%
Report	531 566	13%
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 012 020	100%
Recettes réelles d'investissement		
FCTVA	86 612	46%
Aides et subventions	9 000	5%
Autres (1068)	11 343	6%
Report	81 521	43%
TOTAL INVESTISSEMENT	188 476	100%



Financements 2018 toutes sections confondues		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	4%
Cotisation annuelle des adhérents	374 755	9%
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	2 708 652	64%
Aides et subventions	79 743	2%
Autres	187 647	4%
Report	613 086	15%
FCTVA	86 612	2%
TOTAL	4 200 496	100%

Compte administratif 2018 - Dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement		
Frais à caractère général	477 202	17%
<i>dont prestations informatiques</i>	226 999	8%
<i>dont pièces et petits logiciels informatiques</i>	76 250	3%
<i>dont formations</i>	41 126	1%
Frais de personnel	1 759 412	62%
Charges de gestion courante	586 708	20%
<i>dont charges Maison des Communes</i>	95 412	3%
<i>dont maintenance matériel et logiciels</i>	491 296	17%
Autres charges	21 090	1%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 844 411	100%
Dépenses réelles d'investissement		
Logiciels	352 122	57%
Matériel informatique	153 119	25%
Charges Maison des Communes	27 773	4%
Autres charges (emprunt, mobilier de bureau)	88 731	14%
TOTAL INVESTISSEMENT	621 744	100%



Charges 2018 toutes sections confondues		
Frais à caractère général	477 202	14%
Frais de personnel	1 759 412	51%
Charges de gestion courante	586 708	17%
Acquisition de logiciels	352 122	10%
Acquisition de matériels informatiques	153 119	4%
Autres charges	137 593	4%
TOTAL	3 466 156	100%

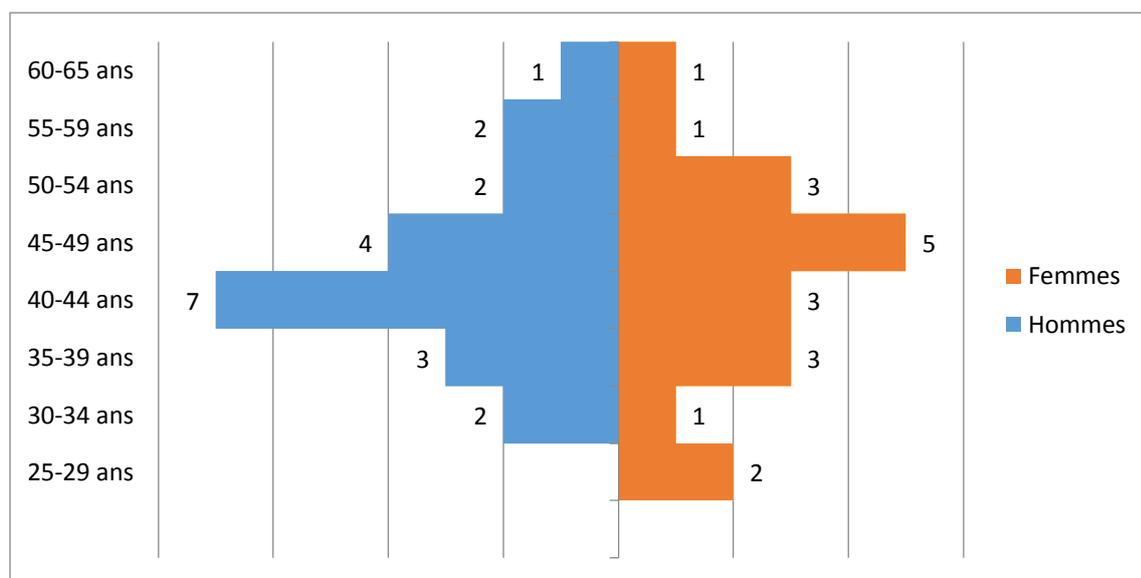
Synthèse des moyens humains

Tableau des effectifs au 31 décembre 2018

Statuts/Catégories		A	B	C	Total général
Emploi permanent	Titulaire	4	18	11	33
	Stagiaire			2	2
	CDI	2	1		3
	CDD		1		1
Emploi non permanent	CDD- CAE			1	1
Total général		6	20	14	40

(Hors personnel du CDG)

Pyramide des âges au 31 décembre 2018



(Hors personnel du CDG)

Fait à Mont de Marsan, le jeudi 25 avril 2019

La Présidente, Magali VALIORGUE